

**Association Française des Véloroutes et Voies Vertes**  
Délégation régionale Sud-Ouest  
Chez Ass. Vélo 5 av. F. Collignon 31200 Toulouse  
Tel : 05 34 30 05 59

le 30 Avril 2007

à Mr Bernard CAZEAU, Président  
Conseil Général de la Dordogne  
2, rue Paul Louis Courier 24000 Périgueux  
Tel. : 05 53 02 20 20. Site : [www.cg24.fr](http://www.cg24.fr)

Objet : Demande de sécurisation de deux traversées  
de la Voie Verte Sarlat-Peyrillac-et-Millac

Monsieur le Président,

Le Conseil Général de la Dordogne, et le Syndicat mixte « Promenade Périgord-Quercy Véloroutes et Voies Vertes » ont aménagé récemment une nouvelle section importante de la Voie Verte Sarlat-Peyrillac-et-Millac.

Grâce à d'importants travaux, ce sont 10km supplémentaires qui sont offerts, entre Calviac-en-Périgord et Peyrillac-et-Millac.

La réouverture d'un tunnel de 500m de long a permis en particulier de relier Calviac à Rouffillac, en permettant aux promeneurs d'éviter la D703 très circulée et étroite dans ce secteur.

L'aménagement d'un nouveau passage souterrain sous la D704 à Carsac-Aillac a permis de maintenir une traversée sûre, utile pour la voie verte et pour les marcheurs du GR.

L'AF3V, Association Française des Véloroutes et Voies Vertes, qui agit pour le développement de ces itinéraires sécurisés, se réjouit de ces travaux, qui permettent d'offrir aux habitants et aux touristes une Voie Verte de 21km de long dans la vallée de la Dordogne.

A Calviac-en-Périgord, deux traversées de la D703 par cette Voie Verte ont été aménagées, avec des barrières et des panneaux stops pour les usagers de la voie verte, et des panneaux « Attention cyclistes » pour les automobilistes. Deux passages protégés permettent aux usagers d'aller traverser en dehors du hameau à Calviac même.

Mais ces aménagements nous paraissent insuffisants, vu la circulation intense et les vitesses élevées sur cette route. Le fait que les traversées se situent dans des courbes accentue le danger.

L'AF3V vous demande de sécuriser ces deux traversées en réalisant les travaux supplémentaires suivants :

Création d'un passage piétons, marqué au sol

Création de ralentisseurs pour les automobiles avant la traversée de la voie verte, ou de bandes vibrantes ;

Création d'un îlot central permettant aux usagers de la voie verte de traverser la route en deux temps.

Notre association espère que le Département de la Dordogne et le Syndicat mixte « Promenade Périgord-Quercy Véloroutes et Voies Vertes » prendront en compte notre demande.

Restant à votre disposition pour toute collaboration, sur cet itinéraire et les futurs aménagements cyclables réalisés par le Département, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien SAVARY

Vice-Président de l'AF3V

Copie : à

Monsieur le Président du Syndicat mixte « Promenade Périgord-Quercy Véloroutes et Voies Vertes » Mairie de Sarlat. Place de la République 24200 Sarlat

Monsieur Eric Leroy, Association Vélocité 33, Délégation Régionale de l'AF3V pour la Région Aquitaine